COMMISSION PERMANENTE

Séance du 23 juillet 2007

CP 07/07-21

AMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES AVENANTS ET MARCHES COMPLEMENTAIRES AUX MARCHES DE TRAVAUX

<u>I – RAPPEL DU CONTEXTE</u>

Par délibération du 23 janvier 2006, la Commission Permanente a approuvé le programme technique relatif à l'aménagement des locaux de la maison départementale des personnes handicapées, adopté pour la réalisation de l'opération le procédé de la maîtrise d'ouvrage déléguée et décidé de lancer la procédure de mise en concurrence pour la désignation du mandataire.

Par délibération du 29 mai 2006, la Commission Permanente a approuvé les modalités de dévolution des marchés relatifs à l'aménagement des locaux de la maison départementale des personnes handicapées, validé le choix définitif des entreprises retenues pour la totalité des lots composant les marchés et arrêté le montant global des marchés relatifs à la réalisation de l'opération à 113 209,14 €H.T soit 135 398,13 €T.T.C sachant que la réalisation a été confiée à la Sémateg par contrat de mandat en date du 28 mars 2006.

II – OBJET DE LA PRESENTE DELIBERATION

La présente délibération a pour objet d'approuver trois avenants aux marchés de travaux conclus sur la base d'une plus value de 4 619,90 €H.T et d'attribuer trois marchés de travaux complémentaires pour un montant de 26 465,30 €H.T

<u>III – PRESENTATION DES AVENANTS ET DES MARCHES</u> COMPLEMENTAIRES

La finalisation de l'opération nécessite la passation d'avenants et de marchés complémentaires.

1°) Les avenants aux marchés de travaux

Les avenants aux marchés de travaux ont pour objet de prendre en compte diverses adaptations aux travaux réalisés, à savoir :

LOT N° 3: PLOMBERIE. SANITAIRE. CHAUFFERIE. VMC

Les travaux modificatifs sont dus à la mise en place d'une installation de VMC dans les locaux archives, salle de réunion et bureau médical.

LOT N° 5 : REVETEMENTS CERAMIQUES . REVETEMENTS SOLS SOUPLES

Les travaux en plus value sont dus à la pose de revêtement de sols souples dans les locaux archives et dans le SAS d'entrée .

LOT N° 6 : PEINTURE

Les travaux en plus value sont dus au traitement de surfaces supplémentaires dans les locaux archives et dans le SAS d'entrée.

Le montant des avenants majore le montant global des marchés relatifs à la réalisation de l'opération, de 4 619,90 €H.T.

2 °) Les marchés complémentaires

Les marchés complémentaires portent sur des travaux supplémentaires relatifs aux lots ci après définis :

LOT N° 1: GROS ŒUVRE . PLATRERIE . ISOLATION .

Les travaux complémentaires sont liés à la reprise de l'ensemble des réseaux d'évacuation des eaux usées ainsi qu'à la révision de l'aménagement intérieur de nature à permettre une meilleure prise en compte de l'existant et de l'aménagement de surfaces supplémentaires en bureaux et communications intérieures .

LOT N° 2: MENUISERIE BOIS. ALUMINIUM. PLAFONDS SUSPENDUS

Les travaux modificatifs sont dus à divers aménagements :

- l'aménagement d'un SAS d'entrée permettant un meilleur accueil du public au regard de la confidentialité des informations communiquées .
- l'aménagement d'un accueil sécurisé par la mise en place de digicodes sur les portes d'accès à ces services .

LOT N° 4 : ELECTRICITE

Les travaux supplémentaires afférents au lot électricité concernent :

- la remise en état de l'ensemble des branchements informatiques au niveau de la baie de brassage.
- l'équipement supplémentaire pour les locaux archives, bureaux supplémentaires
- l'aménagement d'un SAS d'entrée permettant un meilleur accueil du public .

Le montant des marchés complémentaires majore le montant global des marchés relatifs à la réalisation de l'opération, de 26 465,30 €H.T.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 21 mai 2007 s'est prononcée favorablement sur les avenants proposés ainsi que sur la conclusion des marchés complémentaires attribués selon les conditions ci-après définies :

Lot	Nature des travaux	Attributaire	Offre de Base + Option	Avenants(H.T)	Total
			(H.T)		
1	Gros-oeuvre Plâtrerie Isolation	BOURDARIOS (82)	29 450,00 €	9 836,75 €	39 286,75 €
1	Menuiserie bois, Aluminium Plafonds suspendus	MONTLAUR (82)	19 792,81 €	9 541,48 €	29 334,29 €
3	Plomberie Sanitaire Chaufferie - VMC	AMEC SPIE (31)	9 553,33 €	1 399,28 €	10 952,61 €
4	Electricité	MONTELEC (82)	24 704,13 €	7 087,07 €	31 791,20 €
_	Revêtements céramiques – Revêtements sols souples	SOL FRANÇAIS (82)	12 326,49 €	1 673,51 €	14 000,00 €
6	Peinture	JASO (82)	17 382,38 €	1 547,11 €	18 929,49 €
	TOTAL H.T.		113 209,14 €	31 085,20 €	144 294,34 €

Compte tenu des avenants aux marchés de travaux et des marchés complémentaires, le montant global des marchés initialement arrêté à 113 209,14 €HT, est réactualisé à hauteur de **144 294, 34 €HT** soit 172 576,03 €TTC.

En conséquence, je vous serais obligé de bien vouloir délibérer et, le cas échéant :

 approuver les avenants aux marchés de travaux conclus sur la base d'une plus value de 4 619,90 €H.T,

- m'autoriser à signer les avenants correspondants et autoriser, à cette même fin, le Président de la Sémateg agissant en qualité de mandataire,
- m'autoriser à signer les marchés complémentaires de travaux attribués aux entreprises pour un montant de 26 465,30 HT, portant le montant global des marchés à 144 294,34 €HT, et autoriser, à cette même fin, le Président de la Sémateg agissant en qualité de mandataire.

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 23 juillet 2007

CP 07/07-21

AMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES AVENANTS ET MARCHES COMPLEMENTAIRES AUX MARCHES DE TRAVAUX

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis et la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 21 mai 2007,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE:

- Approuve les avenants aux marchés de travaux conclus sur la base d'une plus value de 4 619,90 €H.T selon des conditions suivantes :

Lot	Nature des travaux	Attributaire	Offre de Base + Option (H.T)	Avenants(H.T)	Total
1 1	Plomberie Sanitaire Chaufferie - VMC	AMEC SPIE (31)	9 553,33 €	1 399,28 €	10 952,61 €
· •	Revêtements céramiques – Revêtements sols souples	SOL FRANÇAIS (82)	12 326,49 €	1 673,51 €	€ 14 000,00 €
6	Peinture	JASO (82)	17 382,38 €	1 547,11 €	18 929,49 €
	TOTAL H.T.		39 262,20 €	4 619,90 €	€ 43 882,10 €

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département les avenants correspondants et autorise, à cette même fin, le Président de la Sémateg agissant en qualité de mandataire,
- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département les marchés complémentaires de travaux attribués aux entreprises pour un montant de 26 465,30 HT, et autorise, à cette même fin, le Président de la Sémateg agissant en qualité de mandataire,

Lot	Nature des travaux	Attributaire	Offre de Base + Option (H.T)	Avenants(H.T)	Total
1	Gros-oeuvre Plâtrerie Isolation	BOURDARIOS (82)	29 450,00 €	9 836,75 €	39 286,75 €
1 7 1	Menuiserie bois, Aluminium Plafonds suspendus	MONTLAUR (82)	19 792,81 €	9 541,48 €	29 334,29 €
4	Electricité	MONTELEC (82)	24 704,13 €	7 087,07 €	31 791,20 €
	TOTAL H.T.		73 946,94 €	26 465,30 €	100 412,24 €

- Précise que le nouveau montant global des marchés (avenants aux marchés signés et marchés complémentaires) est porté de 113 209,14 € HT à 144 294,34 € HT, soit 172 576,03 €TTC.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,